

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD



GUIDE DE MONTAGE DE PROJETS ERASMUS +

PROGRAMMES INTENSIF HYBRIDES *(Blended Intensive Program - BIP)*

Direction des Relations
Internationales

Qu'est-ce qu'une mobilité hybride?

- Une mobilité hybride est la combinaison d'une mobilité physique et d'une activité d'apprentissage virtuelle avant, pendant ou après la mobilité physique.
- Pour les étudiants, la mobilité d'études et la mobilité de stage sont disponibles en format hybride.
- La mobilité bilatérale hybride est organisée comme toute mobilité traditionnelle des étudiants et du personnel; mais dans un format hybride.

Le programme intensif hybride – *Blended intensive program BIP*

Il s'agit de l'organisation d'une expérience d'apprentissage hybride collective dans laquelle des groupes d'étudiants ou de personnel participent conjointement à un programme intensif hybride d'apprentissage et de formation.

Conditions pour le dépôt d'un projet BIP:

- **Pédagogies innovantes**
- **Collaboration en ligne**
- **Projets autour d'un enjeu sociétal.**

Les BIP ont pour objectif l'inclusion des nouveaux groupes d'étudiants, par exemple ceux qui dans des domaines d'études où les possibilités de mobilité sont limitées ou ceux qui manquent de confiance pour partir seuls à l'étranger.

PRINCIPES DU *BIP*

Le programme Erasmus+ offre à travers de trois actions clés des opportunités variées pour le développement des coopérations et l'acquisition de compétences dans le secteur de l'enseignement-supérieur.



3 établissements partenaires européens au moins (l'établissement d'accueil sera coordinateur)

Minimum 15 participants au BIP (étudiants ou personnel, en dehors des formateurs)

5 à 30 jours de mobilité physique (composant virtuel obligatoire). Deux cases

3 crédits ECTS à la fin de la mobilité (composant virtuel obligatoire).

Subvention BIP de soutien organisationnel pour l'établissement d'accueil. Fonds propres AC131 pour les établissements partenaires.

Les bonnes pratiques du BIP

- Les BIP doivent avoir une valeur ajoutée par rapport aux programmes ou cours existants (spécialité non enseignée ailleurs, nouvelles possibilités d'apprentissage, nouvelles perspectives...).
- Ils doivent encourager l'enseignement et la formation transdisciplinaire et multinationale.
- Ils doivent maintenir un équilibre entre la participation des étudiants/apprenants et du personnel enseignant/formateur transnationaux et nationaux.
- Ils doivent comprendre une charge de travail à temps plein pour les apprenants.
- Ils doivent prévoir d'envoyer un nombre suffisant de participants afin de garantir l'atteinte du minimum requis, même en cas d'annulation ou de désistement.



Bon à savoir!

- L'USPN demande un financement pour le soutien organisationnel d'un ou plusieurs BIP au titre du programme Erasmus+ AC131.
- Le montant de soutien d'organisation (OS) des programmes est calculé à raison de 400 EUR par participant. 6000 EUR pour 15 participants, 8000 EUR pour 20 participants maximum.
- Les étudiants locaux de l'établissement d'accueil ne sont pas éligibles à une bourse Erasmus+ car ils ne participent pas à une mobilité physique à l'étranger et ne sont pas comptabilisés dans le nombre de 15 participants.
- Le groupe de participants peut être composé d'étudiants et de personnel (apprenants) d'un même BIP.
- Les coûts (OS) peuvent inclure: la production de documents ou de matériel pédagogique, la location des salles, location des équipements, les sorties, les excursions, les activités de communication, la traduction et l'interprétation, les visites préparatoires et les tâches administratives.



ÉTAPES À SUIVRE

1. Identifier le sujet du BIP
2. Identifier et contacter les partenaires avec lesquels le BIP sera monté.
3. Contacter la DRI:

José Rodríguez Morales dir-ri@univ-paris13.fr

Fabio Villalba support-ri@univ-paris13.fr

Sandra Carlier: projects-ri@univ-paris13.fr